

LISTE DES DELIBERATIONS
Commune de Moulins-en-Bessin
Département du Calvados

Séance du 20/01/2025
Date de la Convocation : 13/01/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 20 janvier à 19h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué en application des articles L.2121-7, L.2121-9 et L.2121-11 du C.G.C.T., s'est réuni à la salle de conseil - 1040 Rue de Creully Martragny à Moulins en Bessin, sous la présidence de Madame Véronique GAUMERD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de votants : 13

Présents : Véronique GAUMERD (Maire), Hervé GUIMBRETIERE (Adjoint au Maire), Jean-Daniel LECOURT (Adjoint au Maire), Jean-François COLLIN, Alain DAIREAUX, Julie FOUVILLE, Patricia LAURENT, Séverine LENOEL, Patrice RENAUD, Grace RUFIN, Nicolas SOYEZ (Conseillers).

Absents excusés : Olivier CHAUVIN (pouvoir donné à Patricia LAURENT), Josette GUILBERT, Noémie LECOMTE (pouvoir donné à Jean-François COLLIN)

Absente : Catherine MICHEL

Le quorum étant atteint, la séance peut valablement se tenir.

Monsieur Jean-François COLLIN est désigné secrétaire de séance.

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 9 Décembre 2024

Le Procès-Verbal du Conseil Municipal de Moulins-en-Bessin du Lundi 9 Décembre 2024 est approuvé A 13 VOIX POUR.

DEL 2025-01- Notification du Marché Entretien Espaces Verts 2025-2027 pour Moulins en
Bessin

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, A 13 VOIX POUR

Donne son accord pour l'attribution du marché public Espaces Verts 2025-2027 selon l'analyse des offres réalisée

Autorise Madame la Maire à inscrire la dépense au budget prévisionnel 2025 au compte 611

Autorise Madame la Maire à signer tous les documents se rapportant à ce marché

DEL 2025-02 - Délibération autorisant Madame la Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts a budget de l'exercice précédent)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal A 13 VOIX POUR

- Autorise Madame La Maire à engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget dans la limite de 25% des crédits inscrits au titre de l'année 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h17